

Recherches sociographiques



Roger DEHEM, *Planification économique et fédéralisme*

Claude Pichette

Volume 11, Number 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055490ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055490ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pichette, C. (1970). Review of [Roger DEHEM, *Planification économique et fédéralisme*]. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 187–188.

<https://doi.org/10.7202/055490ar>

Canada par les Britanniques n'a pas interrompu le processus de colonisation. Il aurait fallu mentionner au moins en note, dans la réédition de cette étude, le travail de Fernand Ouellet.

Malgré tout, Guy Frégault fait preuve, dans ce recueil, d'une grande connaissance du Canada de l'époque, de son milieu social, économique et politique; tout au plus pouvons-nous lui reprocher quelques faiblesses bibliographiques et quelques répétitions presque inévitables dans un recueil d'écrits de ce genre; écrits, d'ailleurs, que l'auteur a donnés à l'éditeur sans les retoucher.

Nonobstant ces petites faiblesses, en groupant en un seul volume ces études dispersées ici et là en diverses revues spécialisées, la maison HMH a rendu un fier service aux étudiants et aux chercheurs. Mais il aurait fallu, pour que ce recueil fût davantage utile à ces derniers, l'accompagner d'une bibliographie et, surtout, d'un index analytique.

André LACHANCE

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

Roger DEHEM, *Planification économique et fédéralisme*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1968, 204 p.

Gouverner, c'est planifier. En ce sens, tous les gouvernements du monde planifient. Comme le dit l'auteur, « le mythe de la planification est un phénomène sociologique largement répandu aujourd'hui ». Mythe ou réalité, la planification occupe une place importante dans les préoccupations économiques et politiques contemporaines. L'intérêt s'accroît encore si l'on parle de planification dans un état fédératif où, comme le rappelle l'auteur, les problèmes de planification s'amplifient et se multiplient.

L'ouvrage du professeur Dehem représente le point le plus récent dans une continuité d'intérêt qui s'est manifestée au Québec plus que dans l'ensemble du Canada. Déjà en novembre 1963, les économistes de la Société canadienne de science économique tenaient un symposium à Québec sur le thème: « La planification économique dans un état fédératif ».

Dans une première partie, l'auteur décrit certaines expériences étrangères. On constate alors que toutes les véritables expériences de planification décrites ont été menées dans des états unitaires; les états fédératifs, à l'Ouest du moins, ne sont pas planificateurs. En effet si la planification est autre chose que l'administration traditionnelle des affaires publiques, elle exige au moins la construction d'un appareil technique à l'aide duquel on fixe des objectifs à moyen ou à long terme et par lequel on détermine les mesures à prendre pour atteindre les fins recherchées. Cependant cette description d'organisations et de politiques économiques étrangères revêt beaucoup d'intérêt pour l'étude comparée des systèmes économiques, sans toutefois que se dégage aucun lien nécessaire entre ces expériences diverses.

La seconde partie de l'ouvrage, à caractère théorique, se subdivise en deux sections, l'une consacrée à la théorie générale de la planification dans les états unitaires et l'autre à la théorie générale de la planification dans un état fédératif. Il est plausible que les expériences des états unitaires décrits en première partie suffisent à fonder la première démarche, bien qu'il nous semble difficile de condenser une telle théorie générale en si peu de pages.

Nous nous demandons toutefois sur quelles expériences de planification véritable en régime fédératif, la Yougoslavie mise à part, l'auteur a basé la seconde théorie générale. Même lorsqu'on a compris qu'il s'agit d'organisation et de politique économiques, plutôt que de planification au sens strict, beaucoup de questions apparaissent insuffisamment développées. L'auteur énumère les problèmes de la politique économique dans un état

fédératif, en expose la nature et présente les moyens d'action dont disposent les différents niveaux de gouvernements; il rappelle les limites auxquelles chacun fait face. Bien des questions, nous semble-t-il, devraient encore être développées avant de parvenir à une théorie générale.

La troisième partie traitant de l'organisation et de la politique économiques au Canada consacre huit pages à l'histoire des relations fédérales-provinciales et dix-sept à l'équilibre à établir entre le pouvoir central et les provinces. Il aurait été intéressant qu'en une série de cas hypothétiques, on montrât les principales organisations économiques possibles en régime fédératif et qu'on en fit la critique en dégageant les avantages et les contraintes de chacune. L'auteur nous présente plutôt de vastes considérations sur la politique économique dans un état fédératif.

Il faut rendre hommage au professeur R. Dehem d'avoir tenu compte des « valeurs fondamentales » du milieu tout au long de son étude et de n'avoir pas fait une analyse sèchement économique, comme les économistes sont souvent tentés de le faire, en mettant de côté les valeurs sociales et politiques comme si celles-ci ne faisaient pas partie de l'homme. Une étude du fédéralisme ne peut ignorer cet aspect sous peine de rester sans valeur. Cela, le professeur Dehem l'a mis en évidence.

Nous ne cachons pas que nous avons abordé la lecture de l'ouvrage du professeur R. Dehem en recherchant l'éclairage que l'économiste peut apporter au débat en cours au Canada; le titre nous le laissait espérer. L'orientation que prendra notre milieu sera en grande partie déterminée par le facteur économique. L'économiste n'étant pas devin, il ne peut prédire l'avenir, mais il peut exposer en une série d'hypothèses les voies ouvertes à une communauté et faire ressortir les avantages et les inconvénients de chacune. Le Québec peut-il planifier? Quels en seraient les avantages et les coûts? Le peut-il dans les structures politiques actuelles? Quels types de structures politiques exigerait tel ou tel type de planification? Jusqu'à quel point gagnerait-on à modifier des structures politiques pour planifier?

Malheureusement, dans le débat actuel, l'étude du professeur R. Dehem ne nous aide guère à porter un jugement éclairé sur les choix à faire. Mais ce n'était pas là l'ambition de l'auteur. Il se proposait, comme il le dit en introduction, de faire un ouvrage d'ordre didactique; si le terme « planification » figure dans le titre, c'est un peu une concession à la mode du moment. Les quelques inconsistances entre le titre et le contenu mises à part, l'auteur nous apporte une introduction intéressante à l'étude de l'organisation politico-économique de l'état fédératif.

Claude PICHETTE

*Département d'économique,
Université de Sherbrooke.*

Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec, tome XXXVIII, La Guerre de 1939-1945, Ernest Lapointe, Montréal, Fides, 1968, 318 p.*

Ce volume a trait au début de la seconde guerre mondiale. Il couvre la période qui s'étend de septembre 1939 à la conférence fédérale-provinciale de janvier 1941. Figurent dans cette chronique l'entrée du Canada en guerre, la perte du pouvoir par l'Union nationale, la présentation du rapport Rowell-Sirois, les initiatives des libéraux concernant l'éducation et le droit de suffrage féminin, l'activité du gouvernement fédéral en rapport avec la guerre et la canalisation du Saint-Laurent. Autant de questions qui ont été au centre des débats politiques pendant plusieurs années. C'est pourquoi le lecteur s'attend à ce qu'elles soient l'objet d'une étude approfondie.